

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/12-fevrier-Journee-internationale-des-enfants-soldats>



École & société

12 février : Journée internationale des enfants-soldats

- Société - Actu -

Date de mise en ligne : lundi 11 février 2019

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

On estime que 300 000 enfants-soldats - des garçons et des filles de moins de 18 ans - sont mêlés à plus de 30 conflits dans le monde. Ils sont utilisés comme combattants, coursiers, porteurs ou cuisiniers, et pour fournir des services sexuels. Certains sont recrutés de force ou enlevés, d'autres s'enrôlent pour fuir la pauvreté, la maltraitance et la discrimination, ou pour se venger des auteurs d'actes de violence commis à leur rencontre ou contre leur famille.

Le 12 février 2002, le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la participation des enfants aux conflits armés est entré en vigueur. Il interdit la participation d'enfants de moins de 18 ans aux hostilités. Outre qu'il exige des États qu'ils portent à 18 ans l'âge du recrutement obligatoire et de la participation directe aux hostilités, le Protocole facultatif leur fait obligation de porter au-delà du minimum actuel de 15 ans l'âge du recrutement volontaire.

Pendant les conflits armés, les filles et les femmes sont menacées de viol, de violence, d'exploitation sexuelle, de traite, d'humiliation et de mutilation sexuelles. L'utilisation du viol et d'autres formes de violence contre les femmes est devenue une stratégie dont se prévalent toutes les parties aux conflits. Les rapports d'enquête établis à la suite du génocide commis en 1994 au Rwanda ont conclu que presque toutes les femmes de plus de 12 ans ayant survécu au génocide avaient été violées. Pendant le conflit dans l'ex-Yougoslavie, on a calculé que plus de 20 000 femmes avaient été victimes de violences sexuelles. Par ailleurs, les conflits désintègrent les familles, alourdissant encore le fardeau économique et psychologique pesant sur les femmes.

Les enfants mêlés à des conflits armés sont régulièrement confrontés à des événements émotionnellement et psychologiquement douloureux, tels que la mort violente d'un parent ou d'un proche, l'éloignement de leur foyer et de leur communauté. Sensibiliser les enfants à d'autres situations de vie, c'est leur permettre de comprendre la souffrance d'autrui mais aussi les faire réfléchir à la façon dont ils peuvent régler les différents qu'ils pourront rencontrer au quotidien.

Le SE-Unsa en tant que membre de l'internationale de l'éducation et de Solidarité Laïque agit pour les droits des enfants quels que soient leurs pays d'origine.

Retrouvez plus d'informations et des outils pédagogiques sur :

http://www.in-terre-actif.com/182/journee_internationale_des_enfants_soldats